

Histoire et Archéologie
spadoises.
Musée de la Ville d'Eaux
Villa royale Marie-Henriette
SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



La Fontaine de Barisart à Spa vers 1885

Coll. Musée de la Ville d'Eaux

Mars 1987

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 77B

4880 SPA

13ème année

MARS 1987.

BULLETIN n° 49

S O M M A I R E .

Assemblée générale		3
Invitation Exposition		4
A nos fidèles lecteurs	La Rédaction	5
A propos du toponyme Wynamplanche	Léon Marquet	8
200ème anniversaire du monument d'Orléans		9
Alexandre Delhasse : Une plume très dangereuse. (suite)	Guy Peeters	11
Les amis de nos amis	La Rédaction	26
Guy Peeters et Histoire et Archéologie Spadoises à l'honneur		28
Nos lecteurs nous écrivent :A. de Walque		28
Les rites aux fontaines fécondantes dans les pays voisins (suite)	Louis Pironet	29
Nos lecteurs nous écrivent :		42
Georges Spailier (La Vie Spadoise 17 août 1958)		
Jean-Louis Rousseau		
Les Brasseries Spadoises	J.M. de Brite et R. Freyens	44
Hommage à Henri Lebeau (Spa 1882-1958)	R. Paquay	45
Nos lecteurs nous écrivent	C. Massart	46

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

NOS NOUVEAUX MEMBRES.

M . CLASSEN	SPA	Mr. PAHAUT Michel	SPA
Mr. DELPORTE	VERVIERS	Mr. PIRONET J.M.	AYWAILLE
Mr. MAILLARD J.M.	SPA	Mme.PIRONET J.M.	AYWAILLE.
Mme.MAILLARD J.M.	SPA		

Liste arrêtée le 30 janvier 1987.

PAYEMENT DES COTISATIONS.

Centre de Spa. Comme toujours nos dévoués délégués passeront chez les membres habitant le centre de la ville. Peut-être sont-ils déjà passés.

Pour la périphérie de Spa et ceux demeurant à l'extérieur, ils sont priés d'utiliser la formule de virement jointe au présent bulletin.

Toujours quatre bulletins l'année.

COTISATION POUR 1987.

Le montant de la cotisation reste toujours de 400 francs pour l'année 1987. Nous sommes convaincus que nos abonnés et amis seront toujours aussi fidèles et reconnaissants.

oooooooooooooooooooo

Editeur responsable : Histoire et Archéologie Spadoises. A.S.B.L.

Secrétaire de rédaction : Raymond Manheims, Av.Léopold II, 9

Tél.: (087) 77.13.06 à Spa

Réalisation : Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai, 8

Tél. : (087) 77.17.68 à Spa.

Anne-Marie Devogel

Tirage du bulletin : 700 exemplaires. Tous les trimestres.

oooooooooooooooooooo

ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale statutaire de notre association qui se tiendra le mardi 12 mars 1987 à vingt heures à notre siège social au Musée de la Ville d'Eaux.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du Président
2. Rapport du Secrétaire
3. Rapport du Trésorier
4. Désignation des vérificateurs aux comptes et approbation de ces derniers.
5. Fixation de la cotisation pour l'année 1988.
6. Divers.

Nous serions heureux de votre présence et nous vous prions d'agréer, Cher Membre, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Comité.

(Voir au verso)

I N V I T A T I O N .

E x p o s i t i o n .

Le soir de l'assemblée générale, nous vous présenterons une exposition d'objets précieux que le musée a reçus du peintre spadois Henri Jehin-Turin (dans le bulletin de décembre 1936, notre président vous en fait une description).

C'est un peintre qui excellait dans la peinture de fleurs.... de véritables petites merveilles.

Par la même occasion, nous présenterons la miniature peinte sur ivoire par Mademoiselle d'Outrepont décédée l'an passé.

Nous espérons vous voir nombreux ce 12 mars.

Le Comité.

A NOS FIDELES LECTEURS.

=====

Nous tenons à remercier vivement nos membres qui depuis tant d'années sont fidèles à notre A.S.B.L. Qu'ils soient persuadés que nous apprécions leur soutien et que nous nous efforcerons toujours de justifier leur confiance.

Ils sont nombreux ceux qui nous écrivent au sujet de leurs recherches personnelles, et nous pouvons les assurer que leurs témoignages retiennent toute notre attention. Chaque fois que le sujet est susceptible de trouver un écho parmi nos membres, nous les informons et questionnons par la voie de la rubrique "Nos lecteurs nous écrivent".

Puisse notre bulletin, longtemps encore, être un lien chaleureux entre nos membres fidèles.

LA REDACTION.

A PROPOS DU TOPONYME WYNAMPLANCHE .

=====

Dans les bulletins 31 et 32 de cette revue (sept. et déc. 1982), M. Camille Massart a établi un relevé des différentes graphies adoptées au cours des siècles pour désigner le hameau qu'on orthographe actuellement Winamplanche, et cela en se basant sur les cartes anciennes gravées du XVIIe au XIXe siècles, et ensuite sur quelques documents d'archives tirés notamment des travaux de M. P. Den Dooven sur les forges du Pays de Franchimont.

Les mentions les plus anciennes citées par M. Massart sont de 1459 (Winanplance et Winandplance) et 1474 -Wynanplanche).

Nous pouvons y ajouter des mentions antérieures que l'on trouve dans "Le livre des Fiefs du Marquisat de Franchimont" publié par F.TIHON (-Bull. de la Soc.Verviétoise d'Arch. et d'Hist., t.6, 1905) : 1396 (14 nov.) Collart de la Wynanplanche, mari d'Oude, fille Henri de Drolenvaulx relève le fief de son beau-père (p.414);

16 avril 1429 : Counotte, fils Counotte de Spixhe, demeurant à Wynanplanche relève un demi journal de pré en Rieuwal et une maille sur ce pré (p.304).

Mais, plutôt que de relever les graphies variables employées par les scribes et les greffiers des cours de Justice, il nous semble plus intéressant de rechercher l'origine de ce toponyme.

Dans son ouvrage "Origine des noms des communes de Belgique" (Ed. Universitaires) Albert CARNOY écrit à propos de Planche, dépendance de Leuze-Chimay, que le terme est fréquent en France pour désigner des passerelles ou petits ponts. Un hameau de Bellevaux-Ligneuville, au passage de l'Amblève, porte également ce nom.

C'est par Winamplanche que passait l'ancien chemin de Spa à Liège, dont M. Maurice Ramaekers a décrit le tracé dans le premier chapitre de son intéressante étude sur la Voirie ancienne de la Région de Spa (H.A.S., bull. 21, p.24)

Le 16 mars 1577, à propos du Fourneau de Hola, il est question du "Chemin réel qui tendt vers Liège" (Arch. de l'Etat à Liège, Cour de Justice de Spa, n°3, f. 6 V°).

De plus, un chemin moins important, mais ancien, relie Creppe à Winamplanche : "1414 : un preis glissant alle Winanplanche jondant elle voie qui va de Winanplanche à Creppe" (Spa : Reg.I, f.17).

Il faut remarquer que d'autres voies anciennes venant de Stavelot et Malmedy, passent aussi par Creppe;

1510 : Hanchouille de Creppe reporté à ses fils : "des terres, bois et haies, jondant d'un costé alle voie qui tendt vers Court et d'autre costé alle voie qui tendt vers Malmedy." (Reg.2, f.47).

La voie de Creppe à Malmedy figure sur les cartes 17, 23 et 24 des plans cadastraux dressés par le géomètre Collin en 1782-1783. ((Bibliothèque Communale de Spa).

Une autre mention se rapporte au chemin venant de Stavelot passant par Creppe, d'où l'on pouvait ensuite aller vers Winamplanche pour se rendre à Liège : En 1573 Henri, fils Henri de Creppe donne à son fils Henri : "un demi journal estant à preit alle voie de Court jondant vers soleil levant a chemin qui tend de Stavelot vers Liège, dessoubz à grand Renyer et des autres costés a forest." (Reg.4, f.½2).

Avant la construction d'un pont, le passage du ruisseau appelé l'Eau rouge, ou ruisseau de Winamplanche (1428 : eauwe de Winanplanche, Reg.1. f.10) se faisait par un gué pour les chars ou charrettes mais pour les piétons, on avait établi une passerelle étroite, comme c'était d'ailleurs le cas pour de nombreux passages de rivières ou de ruisseaux.

Des textes d'archives relatifs à Winamplanche parlent "del(le) Planche" ou "del(le) Plance).

L'un d'eux, datant de 1453, est cité par P. DEN DOOVEN dans son ouvrage sur les "Forges de Winamplanche et Marteau" (p.18) :

On peut y lire que "Piroit de Marteau fait quittance envers Johan del Planche de la somme de un millier de fer extra" (Spa. Reg. 119 bis).

Nous avons trouvé des mentions analogues à peu près contemporaines 1458 : "Johan delle Plance de Winandplanche reporte à Linair le charon la vesture de Hola (le fourneau de Hola) Reg.n°1, f.38). 1460 : Johan delle Planche est advesti par le châtelain de Franchimont de "un bonnier de novealle acquis (terre à défricher) dessour le Winandplanche jondant d'unck costeit à chemin qui vat de Winanplance à Creppe et d'un journal de nouveau aquis gisant en lieue en le voie qui tent à tolifay. (Reg.1, f.30).

On voit que le même scribe écrit aussi bien Winandplance que Winanplance et Winanplanche et Johan dellé Plance ou Johan delle Planche.

Dans l'Atlas toponymique de l'ancien Ban de Theux : M. Jacques OTTEN écrit à propos de Winamplanche : "littéralement la planche à Winand" (p.99).

Il est possible, comme l'écrit M. Massart, que l'individu appelé Winand, qui a donné son nom au hameau, ait été un maître de forge.

Le toponyme en question est du type déterminant + déterminé. Ce type de formation de mots composés est ancien et, dans l'est de la Belgique, il s'est prolongé beaucoup plus tard que dans les autres régions wallonnes. On voit, par exemple, par les archives de Sart-lez-Spa que le hameau de Coquaifagne, dénommé encore en 1693 Fagne le Cocquay, du nom d'une famille de Sart, n'apparaît sous son nom actuel qu'en 1742 (Sart, Reg.n°16, f.36).

Le patronyme Winand est un nom d'origine germanique, dont le radical Wini-, d'après Carnoy, signifie "ami". Ajoutons enfin qu'il a pour correspondant français Guinand (de même que Guillaume correspond au wallon Wiâme).

L. Marquet.



Spa. Monument d'Orléans

*Monument d'Orléans à Spa élevé à la fin de la promenade de ce nom,
près de la Fontaine de la Sauvenière*

200e ANNIVERSAIRE DU MONUMENT D'ORLÉANS.

A l'occasion de cet anniversaire, nous reproduisons ci-après un extrait de "Histoire et bibliographie" par A. Body (Tomé II - 1888) que notre regretté secrétaire Mr. M. Ramaekers avait repris dans un "historique des promenades de Spa."

" 1787. L'histoire de la Promenade d'Orléans est toute entière dans notre opuscule Les Orléans à Spa. Nous n'avons donc pas à raconter celle-ci à nouveau ici.

Seulement, à l'origine, elle se bornait au sentier qui va de la maison servant de restaurant, au monument réédifié par Louis Philippe.

En 1839, M. Davelouis, administrateur des jeux, la fit prolonger le long du ruisseau jusqu'à la lisière du bois. On y jeta des ponceaux rustiques, établit des bancs, et cette partie prit alors le nom de Promenade du Ravin. Servais la prolongea plus tard jusqu'au Watroz.

Donnons incidemment place ici à quelques mots du vieux chroniqueur Houyon, à propos du rétablissement du monument d'Orléans en 1841.

"L'an 1841, S.M. Louis-Philippe 1er, roi des Français, a envoyé un monument en pierre de Namur. Le 27 juillet j'ai aidé à le placer.

Le premier monument avait été détruit le 6 décembre 1792 par les dragons du 3ème Régiment français, cantonnés à Stavelot et Malmédy.

Le 16 août, M. François Hayemal, bourgmestre, à la tête du conseil communal, se rendit sur les lieux pour en faire l'inauguration. Il donna lecture d'un discours, et la fête eut lieu aux sons de la musique des Redoute et du Waux-Hall et au bruit des boîtes. Nous avons fait avec mon frère, Pierre Houyon, une superbe décoration autour du monument,

des drapeaux français et belges flottaient dans les bois de la Sauvenière qui était également ornée de magnifiques guirlandes de verdure.

L'an 1843, le 7 juin, le Roi Louis-Philippe fit placer un beau grillage en fer autour du monument. Il avait été fait par Moressée, serrurier.

OUVERTURE DU MUSEE DE LA VILLE D'EAU EN 1987.

Ouvert les week-ends et jours fériés de 14h30 à 17h30 :

- . du 14 au 29 mars
- . du 25 avril au 8 juin
- . du 19 septembre au 3 janvier 1988 inclus.

Ouvert TOUS LES JOURS de 14h30 à 17h30 :

- . du 4 au 20 avril inclus (Vacances de Pâques)
 - . du 13 juin au 13 septembre (Saison d'été).
-

ALEXANDRE DELHASSE : "UNE PLUME TRES DANGEREUSE".
=====

"Nous souhaitons, écrit Alexandre Delhasse dans L'Enquête Communale du 2 janvier 1848, - nous souhaitons à notre premier échevin un peu plus de charité chrétienne dans ses rapports avec ses semblables. Nous insistons particulièrement sur la nécessité pour lui de se bien fourrer dans la tête qu'il ne suffit pas de se rendre régulièrement à l'église avec un gros livre de messe sous le bras gauche et de porter le baldaquin à la procession, pour se croire en droit de moriger les autres et d'obtenir le grand "prix de vertu", dit prix Monthion. Nous souhaitons lui voir donner moins de temps au bon Dieu -qui, en définitive, se soucie fort peu de lui et de ses prières- mais d'en accorder beaucoup plus à sa charge de premier échevin, pitoyable charge s'il en fût. (55).

On le voit, le travail de sape, entrepris depuis août 1847 par l'Enquête communale se poursuit : il s'agit, dans la perspective des élections d'août 1848, de discréditer par tous les moyens l'administration communale spadoise, dirigée depuis 1836 par le banquier-bourgmestre Thomas-François Hayemal. Après avoir "démontré" qu'elle n'est qu'une coterie préoccupée de ses intérêts privés et totalement indifférente au développement du thermalisme et du bien-être général, L'Enquête communale tourne maintenant sa grosse artillerie contre l'idéologie et les pratiques cléricales de la majorité.

On a oublié l'âpreté des luttes entre catholiques et libéraux au XIXe siècle. Les arguments de la polémique souvent approximatifs et injustes, volaient comme des poignards d'un camp à l'autre. Alexandre Delhasse, aveuglé par la passion de vaincre, perd toute mesure dans cette campagne de 1848. Le rêveur fouriériste qui veut le bonheur de l'humanité disparaît pour un temps derrière l'homme de parti. Cela explique, sans l'excuser, l'attitude de ses adversaires -et, en particulier, celle du Doyen de Spa- lors de son décès.

Comme le premier échevin, dit Alexandre Delhasse, M. le Doyen Servais-Joseph Maréchal de Fosse, acoquiné de tant de manières avec la bande à Hayemal, n'est-il pas, lui aussi, un "pharisien" ? Monsieur le Curé-Président de la Commission de l'Hospice se plaint aujourd'hui de n'avoir plus de sous pour assurer la gestion de la maison de retraite, et il se propose, afin de combler le déficit de 4.000 francs, d'utiliser l'argent du bureau de bienfaisance... dont il est également le président. "Pauvres, pauvres." Or, d'où viennent les difficultés financières ? Depuis le 28 juin 1847, cinq religieuses de la Congrégation des Filles de la Croix ont été installées à l'Hospice pour soigner les indigents. Ainsi, "Tout doucètement", M. le Doyen a converti, "en couvent un établissement créé dans le but de soulager l'humanité souffrante"; il a fait "envahir le refuge -primitivement destiné aux pauvres de la commune- par une corporation religieuse, laquelle porterait à 570 le nombre des 569 couvents dont la bienheureuse Belgique est aujourd'hui gratifiée, s'il faut en croire l'Almanach Royal." (56) M. le Doyen s'évertue à prouver, sans y réussir, hélas! que l'entretien onéreux des chères soeurs placées par lui à l'hospice pour diriger et soigner les pensionnaires n'est pas la cause du déficit. Bien au contraire, ces pauvres chères âmes, toujours aux dires du bon curé- manquent de tout, sont privées de tout, ne jouissent nullement du confort auquel elles droit en leur qualité.. d'humbles religieuses. Si du moins elles étaient traitées comme M. le Doyen, qui a l'agrément de voir régulièrement figurer sur sa table, en observance des préceptes évangéliques, mets succulents et vins exquis! Après tout, l'abstinence, c'est bon à prêcher cela; l'observer, c'est différent. L'abstinence est bonne à représenter comme une vertu aux affamés qui n'ont rien à se mettre sous la dent, mais user soi-même de cette drogue-là quand on regorge de tout, merci!" (57) Corrosif, le ton d'Alexandre Delhasse. Mais qu'en est-il ici du fond? Un fait objectif semble conforter l'accusation

de main-mise partisane sur l'hospice communal : aussitôt les élections perdues, en octobre 1848, l'administration sortante s'empressera de nommer un médecin et un administrateur supplémentaire qui lui sont dévoués. (58)

Même accusation de l'Enquête, en ce qui concerne l'école gratuite de la Fondation de Sclessin, dont le clergé s'est emparé "malhonnêtement" du temps de Guillaume Ier. L'enseignement y est dispensé par trois Filles de la Croix, et il est clair, dit Alexandre Delhasse, que M. le Doyen s'efforce d'y attirer tous les enfants de Spa. La gratuité est un appât pour les parents; les procédures de communion solennelle, largement simplifiées pour les élèves de la Fondation, par rapport à ceux de l'école publique, en sont un autre. Cet impérialisme clérical, encouragé par les édiles locaux, préjudicie injustement l'enseignement communal et son unique serviteur, le pauvre instituteur Théodore Derive qui doit faire vivre toute une famille avec les 500 francs qu'il reçoit annuellement -250 frs. à titre de traitement, 250 à titre de subvention de la part de la Bienfaisance publique. Ses concurrents ne vivent pas de si peu, "eux à qui il est défendu, par une règle égoïste et pernicieuse de s'engager jamais dans les liens du mariage."(59)

Vieillesse, indigence, enseignement, il n'est pas jusqu'à la mort même que l'Eglise ne veuille régenter d'une manière qui révèle son esprit de parti et de lucre. Alexandre Delhasse ne dénonce pas cet autre "abus clérical" dans l'Enquête communale, mais dans des journaux verviétois de la même époque. Il part de faits : une dame riche meurt à Spa des suites d'une indigestion; un pauvre ouvrier spadois meurt d'un excès de boisson. Morts subites dans les deux cas, donc, sans confession. Décision du Doyen : la dame, parce que sa famille est fortunée, aura de somptueuses funérailles religieuses; l'ouvrier n'aura pas droit aux prières de l'Eglise. Autre exemple, à Spa encore : une pauvre femme sans ressources meurt, après une longue maladie et après avoir rempli ses derniers

devoirs religieux. -Pas d'argent, pas de prières, dit le même prêtre. A l'instigation de Delhasse, la famille convoquera à l'église une immense population et dira elle-même, à la place du clergé défaillant, les prières des défunts. (On imagine que cette initiative n'a pas dû accroître la sympathie de M. le Doyen à l'égard d'Alexandre Delhasse!) Et Delhasse de conclure : "Sont-ce là les préceptes de l'Évangile, les enseignements du Christ ? (...) Ah! ouvrez-le ce livre sublime et vous y trouverez à chaque page les enseignements qui vous manquent : l'amour du prochain, l'esprit de tolérance, la charité chrétienne, enseignements gravés en caractères ineffaçables par la main du martyr du Calvaire, votre maître, que vous méconnaissiez aujourd'hui ?... Ne sait-on pas que le christianisme est pur dans son essence, tolérant dans ses principes, généreux dans ses maximes, qu'autant il confond tous les hommes dans le même amour, autant nos évêques les divisent par leur intolérance, leurs intrigues, leurs machinations secrètes et leur esprit dominateur ? En résumé, quel est le mobile qui fait agir les chefs du parti catholique, politique ? Une insatiable cupidité... Quel est leur but ? La domination... Quels sont les moyens qu'ils mettent en oeuvre pour parvenir à leurs fins ? Ces moyens, les voici : jeter la perturbation dans les esprits, semer la discorde, diviser la Belgique en deux camps et pousser, s'il le fallait, à la guerre civile même. Domination sans conteste pour nous, ou guerre ouverte contre vous! Telle est, en quelques mots, l'inscription qu'ils ont depuis longtemps tracée sur leur drapeau. Et bien! va pour la guerre, Messeigneurs." (60)

Un premier test électoral montre que le parti de l'Enquête communale a le vent en poupe : le 12 juillet 1848, Joseph Servais, en compagnie de deux autres libéraux, est élu conseiller provincial par 143 voix sur 247 votes. -(61)

Mais la guerre électorale spadoise se déroule aussi sur le terrain judiciaire, et les résultats sont différents. Le 12

août, Thomas-François Hayemal gagne le procès qu'il a intenté contre Alexandre Delhasse pour calomnie par la voie de la presse. En cause, les articles que ce dernier a publiés dans "Le Journal de Verviers" les 31 mai, 2 et 3 juin 1846, pendant la campagne pour les élections provinciales. (62) Nouvelle victoire judiciaire de Hayemal, quelques jours plus tard, à la mi-août, contre Servais cette fois, devant la Cour d'appel de Liège. Il s'agit encore d'un procès de presse. L'Enquête communale du 19 septembre 1847 avait incriminé, sans le citer nommément, Thomas-François Hayemal dans un fait divers désagréable. Le concierge de la Redoute, disait l'article, avait prêté 4000 francs à un jeune lord anglais qui, ce soir-là avait déjà perdu tout son argent aux tables de jeux. Le prêt consistait en un billet à ordre payable chez Hayemal, "banquier et ACTIONNAIRE DES JEUNX". Faute de remboursement, l'Anglais s'était retrouvé écroué à Verviers. L'Enquête dénonçait cette "espèce de juiverie pratiquée pour le compte d'un spéculateur, ayant là probablement la main haute comme AILLEURS" Et de souhaiter que l'Administration de la Redoute mette fin à ces infâmes tripotages "en chassant de ses salons les marchands d'or -ces nouveaux juifs, rois de l'époque." (63) Hayemal avait réclamé 20.000 francs de dommages et intérêts. Il n'obtient que 500 francs et la satisfaction de voir publier, aux frais de son adversaire, douze extraits du jugement. (64) Servais contre-attaque aussitôt, politiquement : le Tribunal l'a condamné, écrit-il, mais les électeurs spadois lui rendront justice. On verra, le 22 août prochain, si, comme l'a prétendu l'avocat de M. HAYEMAL au cours du procès, Servais ne jouit pas de l'estime de ses concitoyens, et si, "sur les 143 voix obtenues dans le canton, il n'y en avait pas dix d'électeurs de la commune." (65) Joseph Servais pose sa candidature sur la liste présentée par l'Enquête communale. Les élections sont alors toutes proches.

A l'issue de cet interminable échange d'invectives, huit jours avant le scrutin, l'Enquête publie enfin son programme poli-

tique. (66) Par réaction contre l'ancienne équipe qui ne défendait que des "intérêts privés", les candidats s'engagent à assurer désormais la publicité des conseils communaux, à fournir toutes les informations financières qui permettront aux électeurs de contrôler la gestion des deniers communaux (67) et à instituer une Commission des travaux qui s'occupera, notamment, des adjudications publiques. Ils s'engagent aussi, pour favoriser le thermalisme, à rénover les bains et le système d'éclairage de la ville, et à établir deux grandes courses de chevaux par Saison. Les candidats de l'Enquête auront également à coeur d'assurer la promotion intellectuelle des Spadois, par la création d'une école, et le bien-être des nombreux ruraux, par l'amélioration de leurs conditions de travail, -défrichage réglé de la fagne, entretien des chemins vicinaux, création de foires et de marchés aux légumes. Ils s'efforceront enfin d'obtenir l'abolition de l'octroi.

Le 22 août, 167 des 181 électeurs communaux se prononcent : hormis Hayemal qui obtient 102 voix (58), toute l'ancienne équipe mord la poussière. Servais, avec 99 voix, a gagné son défi : il sera échevin aux côtés du comte Robert de Cornelissen qui acceptera, après quelques réticences, la charge de bourgmestre. (69)

L'arrêté royal de nomination du bourgmestre Cornelissen et des deux échevins, Lezaack et Servais, n'est publié que le 27 novembre 1848. (70) Les cléricaux des ministères auraient fait de l'obstruction à Bruxelles. (71) Aussitôt la nouvelle connue, Servais annonce la fin de sa collaboration à la rédaction de l'Enquête communale. (72) Le nouveau Conseil communal est installé solennellement le 11 décembre 1848 au son des cloches et au bruit du canon, tandis que la musique du corps de la Garde civique, dirigée par Alexandre Gits, entonne la Brabançonne. (73)

La longue lutte a pris fin, par la victoire. Au lieu de

s'en réjouir, Alexandre Delhasse maugrée : "il se plaint qu'il a travaillé pour les autres et pas pour lui." (74) Il ne veut plus rien faire. Joseph Servais souhaite "qu'il écrive encore quelques numéros pour l'Enquête; car nous avons beau jeu, dit-il, maintenant que nous avons des faits écrasants à publier et qui viendraient justifier le passé." (75) Du reste, les administrations de l'Hospice, du Comité de Bienfaisance et de la Fondation de Sclessin demeurent entre les mains des cléricaux. (76) Mais Alexandre ne l'écoute pas : L'Enquête communale, dont les derniers numéros se sont espacés, disparaît le 28 janvier 1849.

Difficile de comprendre la psychologie d'Alexandre Delhasse. Peu de documents nous renseignent. Peut-être éprouve-t-il, en effet, du dépit de ne pas partager concrètement les fruits de la victoire. Mais au-delà, j'imagine plutôt une espèce de sentiment de désœuvrement subit : Alexandre Delhasse aime l'effervescence de la polémique; quand cette atmosphère disparaît, le voilà qui étouffe et qui s'étirole.

Sans doute déjà atteint du mal qui l'emportera dans un peu plus d'une année, il vit assez reclus à l'Hôtel d'Irlande, rue Promenade de Sept-Heures, entre sa mère, Marie-Barbe, qui a 68 ans, et son beau-père, Paul-Félix Dommartin, qui en a 56. "Alexandre va bien, il est assez tranquille à présente, écrit Joseph Servais à Félix Delahsse le 20 janvier 1849. Mais vous le savez, c'est par boutade que cela va bien avec lui. Nous cherchons tous à lui créer une occupation en lui faisant faire un journal qui lui rapporterait assez d'argent si cela était bien conduit, mais malheureusement, il n'y a rien à faire avec lui. Il est d'une paresse à faire peine. Cependant nous n'abandonnons pas cette idée-là que votre beau-père approuve". (77) A plus de 38 ans, ce célibataire doit également mal supporter cette dépendance dans laquelle il se trouve placé.

L'hiver 1848-1849 passe, difficilement. Au printemps l'administration communale charge Alexandre de tracer et de mesurer la future promenade des Artistes qui va être créée dans le ravin de la Fiherotte. Les travaux - un chantier qui s'étend sur quelque 800 mètres- seront réalisés grâce aux 573 francs de bénéfice du bal du 25 décembre 1848, organisé par les officiers de la Garde Civique pour procurer de l'aide aux chômeurs. (78)

Enfin, après quatre mois de silence, Alexandre publie, le 13 mai 1849, dans le n°2 du Journal de Spa et du Canton, un article intitulé "Influences du déboisement et du reboisement des montagnes". Il le signe des initiales "A.H., phal...", pseudonyme qu'il faut lire : "Alexandre Helsédas, phalanstérien". (79)

Ce nouveau journal n'est pas une initiative des frères Delhasse et de Servais. La feuille appartient à Théodore Derive, l'instituteur communal. (80) Un personnage ambigu avec lequel il est étonnant, a priori, qu'Alexandre Delhasse ait accepté de collaborer. En 1848, Derive avait déjà fondé un journal, L'Echo de Spa. (81) Entreprise éphémère et rival peu redoutable pour l'Enquête : après 13 parutions, du 21 mai au 13 août, la publication allait sombrer. L'Echo de Spa soutenait inconditionnellement Hayemal et l'idéologie conservatrice. Dans un billet autographe qu'il adresse au secrétaire communal (J.L. Fera) pour solliciter l'autorisation de publier la Liste officielle des Etrangers, Derive le dit très explicitement : "Vous vous doutez que dans la publication de cette feuille, je marche avec l'Administration." (82) L'épigramme de son journal annonçait le même programme : "Pour la liberté, sans les abus - Bonne éducation". Chaque numéro de son journal le confirmait, on ne peut plus nettement, par des prises de position en faveur de "l'Union libérale antirépublicaine" de Verviers, qui rassemblait les conservateurs catholiques et libéraux effrayés par les événements français et

ABONNEMENTS :
SIX FRANCS
PAR AN
Étranger, le port en sus.

ANNONCES :
20 CENT. LA LIGNE.
On traite à forfait.

L'ÉCHO DE SPA,

JOURNAL DE SPA ET DU CANTON

ABONNEMENTS :
SIX FRANCS
PAR AN
Étranger, le port en sus.

ANNONCES :
20 CENT. LA LIGNE.
On traite à forfait.

Propriétaire-Éditeur : Jules Hanrion. — Bureau : Rue du Marché, 40, à Spa.

Revue politique.

En France, nous devons constater dès à présent l'accueil plus que froid fait à la note de l'OFFICIEL par l'humanité de la presse républicaine. Le XIX^{SIÈCLE} la déclare « déplorable » ; la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE est plus sévère encore ; elle trouve que la note en dit trop et trop peu.

« Si les instructions ne devaient avoir d'application qu'en cas de troubles, dit-elle, comment se fait-il que dans les garnisons les plus diverses des régiments aient passé les journées des 11, 12 et 15 décembre avec des vivres de campagne, une distribution extraordinaire de cartouches, des fourrages, des canons attelés, etc., que cela se soit passé à Meaux, à Melun, à Fontainebleau, à la Fère, à Rennes, à Limoges, un peu partout ? Est-ce que cela ressemble en quoi que ce soit aux mesures de précautions prises « de tout temps » ?

D'après ce que l'on mande à la GAZETTE DE COLOGNE, la note devait avoir tout d'abord un caractère bien plus accentué, on devait y annoncer que le gouvernement poursuivrait tous ceux qui auraient participé à la préparation d'un coup de force. Le ministre de la guerre fit des objections, et comme beaucoup de hauts personnages allaient

prospérer de la patrie. » On ne saurait exprimer en termes plus heureux le rôle d'une marine vraiment nationale.

M. le ministre du commerce a reçu de son côté le personnel de l'exposition universelle ; il s'est félicité de l'état d'avancement des travaux et de l'affluence des exposants qui se traduit par trente-cinq mille demandes d'emplacement. M. Teisserenc de Bort a conclu en exprimant une entière confiance dans le succès de cette œuvre préparée et accomplie « par un peuple satisfait dans ses aspirations, confiant dans ses destinées et qui, rassuré dans son avenir, s'abandonne aux joies saines et fortifiantes des fêtes du travail. »

À côté des déclarations les actes : M. Dufaure, fidèle à la thèse de droit public que lui-même avait soutenue contre M. de Broglie dans la question de la commission d'enquête parlementaire sur les élections, recommande aux procureurs généraux de « seconder des interrogatoires qui n'ont et doivent avoir pour but que d'assurer la liberté et la sincérité des opérations électorales.

Enfin, M. le ministre de l'intérieur précluse aux prochaines élections municipales par une nouvelle série de nominations de maires qui

trésor depuis la restauration d'Alphonse XII. D'autres rumeurs parlent de sa mise en interdiction. Enfin, le correspondant de l'INDÉPENDANCE BELGE à Madrid croit savoir que M. Wadding-pourrait bien être saisi d'une demande d'expulsion contre certain personnage de son intimité.

Les Incapables.

Les hommes, qualifiés comme tels par le *Mémorial*, depuis vingt et un mois qu'ils siègent à l'Hôtel-de-Ville, ont obtenu du Gouvernement l'emploi de la somme de 890,000 francs, allouée à la ville de Spa.

Ils ont construit les tribunes sur l'hippodrome des courses ; ils ont amené S. M. Léopold II officiellement dans notre ville d'eaux pour leur inauguration ; ils ont projeté et fait adopter la clôture du parc de sept-heures, ainsi que les constructions des galeries et pavillons que le Roi désirait y voir ;

Ils ont fait adopter un plan pour la construction d'un édifice à ériger à la fontaine minérale de Pouthon ;

Ils ont fait approuver un emprunt d'un million destiné à des travaux d'utilité publique.

Ils ont fait décréter définitive-

ment ceux qui ne sont pas satisfaits et qui s'évertuent à travailler contre leurs propres intérêts ; c'est ainsi qu'en dernier lieu une nouvelle coutrovée, répandue par l'ignorance et la stupidité, donna lieu à des réjouissances effrénées. Dans certains endroits on se livra à des libations suspectes pour célébrer la joyeuse mauvaise-nouvelle (il s'agissait du rejet des plans de constructions à élever au Pouthon). Et pourquoi ces réjouissances à propos d'une nouvelle tout-à-fait contraire aux intérêts de notre ville d'eaux ? Hélas, c'était par l'instigation de quelques flagorneurs qui sont fatalement rivaux et hypothéqués à la caisse d'un capitaliste. Faudrait-il pour cela que toute notre population servit de cataplasme pour guérir les plaies béantes de quelques malades brouillés avec le ministère des finances.

Spadois, réfléchissez-y.

Triste fin.

On s'en est bien maqué, de ce pauvre roi d'Araucanie, aux idées actuelles si coeasses, mais aux conceptions jésuïques si réellement grandioses !...

Hélas ! on n'a pas envie de rire en le voyant aujourd'hui dans la position lamentable où il se trouve.

vous étiez exonéré de toutes autres poursuites ; la récidive même n'aggravait pas la situation, c'était pour rien. Aujourd'hui, hélas, il n'en est plus ainsi ; pour un soufflet, dame Thémia vous entraîne dans trois ou quatre juridictions. Ah ! mais c'est qu'elle est logée dans des palais somptueux et que des avocats, dorés sur tranches, vous y défendent ; ce sont les pauvres plaideurs qui payent. Allez vous y frotter !

Aujourd'hui un soufflet coûte les yeux de la tête car il y a les circonstances aggravantes et les circonstances atténuantes ; par exemple, un magistrat, qui dans l'exercice de ses fonctions souflette un subalterne est passible d'une amende de quinze francs, quand même le magistrat est injurié. Si le magistrat n'est pas dans l'exercice de ses fonctions et qu'il souflette un subalterne, dans certains cas il ne paye rien du tout. Il faut savoir s'il a le poing ouvert ou fermé. C'est la justice qui décide par voie d'enquête. Et la constitution décréte qu'il n'y a plus de privilège !

Ceci est pour le physique ; quant au moral, si un paltoquet injurie un honnête homme dans un pamphlet hebdomadaire ou quotidien, en présence de la liberté de la presse et des folliculaires qui s'instituent en insulteurs à gages, que faire ? Recourir à la justice, me direz-vous, mais hélas ces gaillards, rompus au métier et nourris dans le sérail ils en connaissent les détours et savent se retrancher

leurs possibles conséquences en Belgique (83); par des souhaits, après les journées parisiennes de juin 1848, de voir la France reprise fermement en mains par un homme d'ordre (84); par l'espoir que les démagogues de la presse démocratique soient entraînés devant les Assises (85). Derive avait répliqué aussi à Alexandre Delhasse lorsque ce dernier s'en était pris aux Congrégations religieuses, en évoquant les Filles de la Croix affectées à l'Hospice Saint-Charles : "La plume fouriériste qui rédige l'Enquête communale voudrait qu'il n'existe aucun être improductif, et en cela elle a parfaitement raison; mais elle a très grand tort de lancer un brutal anathème sur toutes les institutions religieuses appelées couvents. Il y a fagot et fagot." (86)

Donc, en 1848, pas d'atomes crochus entre Théodore Derive et Alexandre Delhasse. Mais en 1849, Le Journal de Spa et du Canton n'a pas du tout la même tonalité, et Alexandre Delhasse, sans se désavouer en rien, peut y participer. Freddy Joris a taxé un peu vite Le Journal de Spa et du Canton "d'organe nettement conservateur" (87). Derive a évolué et il sait être opportuniste -peut-être tient-il tout bêtement à conserver son poste d'instituteur!

Dès le numéro 1 du Journal, reniant ce qu'il affirmait un an plus tôt, Derive écrit : "Après des années d'administration communale désastreuse, voici des hommes de bonne volonté." Certes, à d'autres points de vue, il répète son Credo de l'année précédente : "Nous serons avec le parti qui veut le progrès pacifique, les institutions, et non avec ceux qui ont mis les nations européennes en péril." Et je ne prétends pas qu'il devient un "rouge", mais au fil des numéros, il publie de plus en plus d'articles repris à des journaux aux idées sociales "avancées" et il adopte lui-même un "style" qui, par la forme et les idées, semble vouloir copier Lammenais, et que les fouriéristes ne désavoueraient pas. Exemple. L'ordre voulu par Dieu, écrit

Derive, a été subverti, par les puissants, les prêtres et les riches.

"Prêtres! si la foule déserte le temple, c'est que la robe du Lévite, jadis immaculée, s'est souillée de sang et de boue au contact des intérêts terrestres, - c'est que les choses saintes sont pesées dans une odieuse balance, au poids de l'argent et de l'or, - c'est que les vêtements sacrés couvrent souvent des coeurs égoïstes, cruels, étrangers à cet amour que prêchait le Fils de l'homme, - c'est que des mains qui touchent les vases saints sont salies par la débauche et l'orgie, - c'est que des bouches consacrées à la prière, au pardon, à la charité, vômissent -comme des soupiraux de l'enfer- des calomnies, des paroles de malédiction, de haine et de vengeance (...)

Hommes d'or! Puissants du monde! si la foule hurle à vos portes, si des voies mystérieuses crient au ciel : "Justice!", c'est que vos yeux obscurcis, votre coeur dépravé, votre conscience impassible vous empêchent de voir le mal que vous faites à vos frères, de tressaillir à l'aspect des misères terrestres, de sentir de nobles mouvements d'humanité, de vous repentir d'iniquités passées et de distinguer le sentier du bien du sentier du mal.

C'est pour cela que les peuples crient : Justice! mot qui vous frappe au coeur comme le fer aigu d'une flèche, -mot que l'Eternel entendra.

Recueillez-vous, car les temps sont venus où chacun recevra selon ses oeuvres." (88)

Ce n'est pas la nécessité d'une révolution, qui bouleverserait les institutions, que concluent les articles du Journal de Spa et du Canton, mais à l'urgence d'une politique sociale, d'une nouvelle organisation du travail (89), qui permettrait, pacifiquement, d'éliminer l'injustice, la misère et les oppositions de classe. Il faut que les yeux des ennemis du progrès s'ouvrent. "Aujourd'hui, les ennemis de l'ordre social,

les hommes dangereux, ce ne sont pas ceux qu'on pense. Ce ne sont ni les rouges ni les réactionnaires. Ce sont les inactionnaires. (...) Leur force, c'est l'inertie. Ils la manifestent par des votes hostiles à toute idée sage de progrès et de transition. (...) C'est leur résistance absurde et obstinée qui nous conduit à une révolution." (90) Alexandre Delhasse et Théodore Derive semblent croire, l'un et l'autre, que l'instruction, l'éducation à l'hygiène, l'association du travail et du capital, la mécanisation et la modernisation des techniques agricoles peuvent préparer un avenir radieux à l'humanité. (91)

Ces théories politiques n'ont pas l'heur de plaire à tous les lecteurs, et, le 24 juin 1849, la rédaction -sur le mode ironique- fait état du mécontentement : "Lecteurs bien-aimés, le Journal de Spa se teint, dit-on, du plus bel écarlate, ni plus ni moins qu'une écrevisse après un bain d'eau bouillante! Les rédacteurs du Journal de Spa sont décidément des individus qui méritent la hart : ils ont eu l'audace d'accueillir d'excellents articles d'intérêt public, écrits par un phalanstérien (aspergez-vous d'eau bénite!) (...)

Vous êtes avertis, chers lecteurs, Catilina est à vos portes! Barricadez-vous, mettez vos biens en sûreté, et chantez avec plus d'ensemble qu'on ne chante à l'Harmonie : Aux armes, citoyens! formez vos bataillons! Marchons, marchons..."(92) La semaine suivante, le 1er juillet 1849, un article non signé, intitulé audacieusement Le socialisme -audacieusement, car le mot terrifie encore- réaffirme la doctrine du journal et conclut par cette alternative : "Il faut refaire le passé, comprimer l'essor de la raison, démolir les écoles, mettre la presse en interdit, déchirer la Constitution, restaurer le droit divin, réorganiser la domination féodale et le servage, ou ne pas reculer devant le socialisme."(93)

Après ce numéro, Le Journal de Spa et du Canton, qui paraîtra encore six fois, ne contient plus aucun article politique et la signature d'Alexandre Delhasse a disparu. Explication ? Très probablement, un divorce complet entre Alexandre Delhasse et Théodore Derive. Je soupçonne fort que Derive après les protestations des lecteurs et à la suite de l'article sur "le socialisme" - qui a dû en provoquer de nouvelles-, que Derive n'ait été effrayé de voir sur quelle route il s'était laissé entraîner peu à peu par son collaborateur. D'où une vive altercation entre les deux hommes, suivie sans doute, du refus d'Alexandre de se voir imposer des contraintes théologiques.

Alexandre Delhasse reprend toute sa liberté, Le 11 juillet, il publie le premier numéro de la Revue de Spa et du Canton, dont lui-même et son frère sont les propriétaires.(94) Et il règle aussitôt ses comptes avec Derive en publiant ce petit entrefilet assassin : "L'ancienne administration aurait dû le démissionner, sachant qu'il ne remplissait aucun de ses devoirs d'instituteur communal, comme la nouvelle l'aurait peut-être fait si elle n'avait été arrêtée devant sa qualité de père de famille."

C'est à ce moment que Victor Considérant, et son ami, Cantagrel, compromis tous deux dans le "complot du Conservatoire", le 13 juin précédent, frappent à la porte de l'Hôtel d'Irlande...

Guy PEETERS

(à suivre)

Notes et références bibliographiques.

(55) L'Enquête, n°12, 2 janvier 1848.

(56) L'Enquête, n°22, 4 juin 1848.

(57°) L'Enquête, n°20, 7 mai 1848. -Dans le même registre excessif, on lit dans le n°23 du 18 juin 1848 : "Et que l'on se demande parfois quelle est la cause du paupérisme qui règne en Belgique, dans les Flandres surtout, où uillulent un

tas de moines, de capucins, etc. etc., de paresseux de tous les ordres, d'êtres sans pudeur dont le principal office en ce bas-monde est de consommer, dans une honteuse fainéantise, ce que les travailleurs produisent à la sueur de leurs fronts!"

(58) L'Enquête, n°24, 2 juillet 1848.

(60) Après le décès d'Alexandre Delhasse, La Nation, dans son n°52 de février 1850, publie un texte non signé (v. Fonds Body, Extraits de journaux 1845-1875, extraits de presse réunis par le notaire Gernay). L'auteur -très probablement Félix Delhasse-, citant longuement des articles d'Alexandre Delhasse, condamne l'abstention du clergé spadois aux funérailles du rédacteur de l'Enquête communale.

(61) L'Enquête, n°25, 16 juillet 1848.

(62) Le Fonds Body, in Extraits de journaux 1845-1875, conserve une affiche intitulée "Calomnie par la voie de presse", qui rend compte de l'issue du procès.

-63) L'Enquête, n°19 septembre 1847. -Dès que M. Hayemal eut intenté un procès, l'Enquête communale demanda l'appui des autres journaux libéraux. Elle remercia Le Débat Social, dans son n°8 du 7 novembre 1847 : Le Débat social avait fait état de l'affaire et avait rappelé qu'Hayemal, éliminé du Conseil provincial en 1846 et contesté à présent par les libéraux eux-mêmes, avait des raisons d'en vouloir à ses adversaires. Et Le Débat social ajoutait cette perfidie : "(Hayemal) dont l'un des plus grands titres à la considération du clergé paraît être une profonde ignorance des affaires publiques."

-64) L'Enquête, n°2, 15 août 1848.

(65) L'Enquête, n°1, 12 août 1848.

(66) L'Enquête, n°2, 15 août 1848.

(67) Promesse qui sera tenue : en 1849, paraîtra le premier "rapport communal" public de l'histoire de Spa, intitulé "Exposé de la situation administrative de 1849."

(68) Thomas-François Hayemal, élu conseiller communal, ne prendra pas possession de son siège dans la nouvelle assemblée.

On conçoit l'amertume de l'ancien bourgmestre. Un fait privé explique peut-être aussi son éloignement des affaires : sa fille, Elisabeth Hayemal, l'épouse du docteur Jules Lezaack, est morte le 14 juillet 1848, à l'âge de 31 ans. Thomas Hayemal décédera lui-même le 13 avril 1851 (v. Pierre Lafagne, Les Pierres qui parlent, 1976, p.71 et p.56).

(69) L'Enquête, n°4, du 3 septembre 1848 publie les résultats des élections. Il me paraît intéressant de signaler que la composition du corps électoral -les 181 électeurs spadois, groupés par professions ou qualités- est détaillée à la page 6 de l'Exposé de la situation administrative de 1849.

(70) L'Enquête, n°9, 10 décembre 1848.

(71) L'Enquête, n°8, 5 novembre 1848.

(72) L'Enquête, n°9, 10 décembre 1848.

(73) L'Enquête, n°10, 17 décembre 1848.

(74) Lettre de Joseph Servais à Félix Delhasse, datée de Spa, le 20 janvier 1849 (Fonds Body, Farde 205).

(75) ibidem.

(76) L'Enquête, n°6, 8 octobre 1848.

(77) Lettre de Servais à Delhasse, le 20 janvier 1849 (Fonds Body, Farde 205).

(78) Revue de Spa et du Canton, n°4, 4 août 1849.

(79) Ce même article se retrouve dans Le Journal de l'Instruction élémentaire, "feuille hebdomadaire des instituteurs", du 20 mai 1849 (Fonds Body, farde 220). Théodore Derive, en est également le directeur-rédacteur. Freddy Joris op.cit p.278, pense donc, à tort, que cette publication a disparu dès avant la parution du Journal de Spa et du Canton.

(80) Théodore Derive (Verviers, 26 juillet 1816 - Bruxelles, 9 mai 1877). D'abord commis de l'administration communale de Verviers, il fut nommé instituteur à Spa le 24 juillet 1837 et il occupa ce poste jusqu'au 19 novembre 1849, date de sa démission. Il collabora à de nombreux journaux locaux et publia divers opuscules, en prose et en vers.

(81) L'Echo de Spa, 13 numéros du 21 mai 1848 au 13 août 1848.

(collection complète conservée au Fonds Body, reliée à la suite

de l'Enquête communale).

(82) Ce billet est joint en tête des exemplaires de l'Echo de Spa, v. note précédente.

(83) Echo de Spa, n°4, 11 juin 1848.

(84) Echo de Spa, n°7, 2 juillet 1848.

(85) Echo de Spa, n°9 et n°10, juillet 1848.

(86) Echo de Spa, n°4, 11 juin 1848.

(87) Freddy Joris op.cit., p.282.

(88) Le Journal de Spa et du Canton, n°7, 17 juin 1849.

(89) Le Journal de Spa et du Canton, n°3, 20 mai 1849 -"Le Progrès", article repris au journal La Civilisation.

(90) Le Journal de Spa et du Canton, n°8, 24 juin 1849
-"Les inactionnaires" (non signé).

(91) Le Journal de Spa et du Canton, n°6, 10 juin 1849 -"Le présent et l'avenir", signé "Un Phalanstérien" (Al.Delhasse)

(92) Le Journal de Spa et du Canton, n°8, 24 juin 1849
-"Garde à vous?" (non signé).

(93) Le Journal de Spa et du Canton, n°9, 1er juillet 1849.
-"Le socialisme" (non signé).

(94) La Revue de Spa et du Canton paraîtra du 11 juillet 1849
au 17 mars 1850.

o o o

"Alexandre Delhasse : "Une plume très dangereuse", suite
de H.A.S. de décembre 1986

LES AMIS DE NOS AMIS...

Le Musée de la Ville d'Eaux étant abrité dans la demeure où vécut et s'éteignit la Reine Marie-Henriette, il est normal d'accorder au souvenir de notre seconde reine un tendre intérêt.

Une amie de Bruxelles, Madame Adrienne LOUIS-LACROIX a bien voulu nous offrir un précieux document écrit entièrement de la main de la souveraine. Il s'agit d'un court message à l'occasion du mariage de la fille d'une dame de compagnie de sa belle-soeur Charlotte, ancienne impératrice du Mexique. Le billet est daté : Château de Laeken, 27 octobre, hélas sans mention de l'année.

L'écriture ferme, le choix des mots, mais surtout l'expression d'un vibrant sentiment maternel (auquel les historiens ne nous ont pas habitués !) nous renseignent sur le caractère profond de la Reine.

Voici le texte de cette courte lettre, pliée et se trouvant toujours dans l'enveloppe d'origine (dim. 9,5 cm x 6 cm) adressée comme ceci :

Lundi 9h. urgente.

Madame Moreau,
dame de l'Impératrice Charlotte
Bruxelles.

et portant, comme le papier à lettres, la couronne royale, en relief, vert vif, surmontant le chiffre MH entrelacé.

Chère Madame Moreau

Laissez-moi vous dire qu'en priant votre chère enfant d'accepter mon bouquet blanc, je m'associe aussi de tout coeur aux émotions de sa bonne mère. Je les ai toutes ressenties et je sais ce qu'il en coûte d'abandonner son trésor à un étranger quelque bien qu'il soit.

Acceptez les vœux de bonheur que je forme aujourd'hui et
veuillez me servir d'interprète auprès de tous les vôtres.

Votre très attachée

(signé) M-H avec un paraphe.

Y a-t-il un ami du Musée qui peut découvrir qui était cette
Madame Moreau et l'année de la lettre ? Elle est vraisemblable-
ment postérieure au mariage de la Princesse Stéphanie, comme
l'exprime l'allusion au départ de sa fille, éloignée d'elle
par son mariage.

Ce document précieux vient augmenter le fonds du Musée où il
sera conservé avec respect. Il reste à espérer que d'autres
documents viendront le rejoindre dans le tiroir aux souve-
nirs.

La donatrice ne souhaite pas recevoir de remerciement offi-
ciel, mais elle peut être assurée de notre reconnaissance.

La Rédaction.

Mr. Guy Peeters et Histoire et Archéologie Spadoises à
l'honneur !

Nous relevons dans la bibliographie qui termine le tome III
de Victor Hugo (Flammarion 1986) l'extrait suivant :

"Guy Peeters.- Victor Hugo, "chef de la Commune" à Bruxelles."
dans "Le Journal des procès", Belgique, octobre à décembre
1983.

-"Victor Hugo et ses fils à Spa", dans le "Bulletin d'his-
toire et d'archéologie spadoise, Spa, septembre 1983."

Articles détaillés et documentés sur divers points des sé-
jours de la famille Hugo en Belgique.

) ° ° °
Nos lecteurs nous écrivent

"D'férant au désir exprimé quelques jours avant sa mort par ma cousi-
ne Mademoiselle Marie d'Outrepont, je dois faire parvenir au Musée
une miniature qu'elle avait peinte sur ivoire en 1927, relative à
la propriété de Beaumont, sise avenue de la Corniche à Balmoral et
qui appartenait à Monsieur Paul Segers, ministre d'Etat et à son
épouse Jeanne de Walque (soeur de mon père).

Cette miniature se trouve dans un cadre rectangulaire (19x24)
formant un passe partout ovale.

Je profite de cette occasion pour vous féliciter de la tenue remar-
quable de votre revue; dirigeant moi-même la revue généalogique et
héraldique LE PARCHEMIN (bimestrielle!), je suis à même de juger du
travail que vous devez accomplir et de la parfaite réussite de votre
équipe.

(s) André de Walque "

Nous remercions vivement Monsieur de Walque.

LES RITES AUX FONTAINES FECONDANTES
DANS LES PAYS VOISINS (Suite HAS Déc.86).

Landevennec, dans le Finistère, bénéficie en bord de mer, d'un micro-climat pseudo-méditerranéen. Une allée de palmiers conduit aux ruines de l'abbaye romane.

A proximité, vit le monastère moderne qui abrite une bibliothèque bretonne et une autre française.

Aidé par le père-bibliothécaire, nos compilations nous ont permis de découvrir dans la Revue des traditions populaires, tome XIX, août, sept. 1904, des coutumes analogues à la tradition spadoise relative au pied de St.Remacle à la fontaine de la Sauvinière.

Dans le canton de la Mothe-Saint-Heraye dans les Deux-Sèvres :
Pour que la mariée soit féconde, il faut aller lui faire tremper l'un de ses souliers à telle ou telle source". On dit alors que la mariée a botté.

A Pamproux, on va à la belle fontaine de la Roche Ruffin, l'une des principales sources de la Sèvre-Niortaise et la noce crie, quand on a forcé la mariée à mettre un pied dans l'eau :

"La mariée a botté

Elle aura un drôle (poupon) dans l'année".

A la fontaine d'Isernay, commune d'Exoudon, on fait franchir ensemble au marié et à la mariée, le petit bassin muré de la source, et garçons et filles de la noce les aspergent au passage en s'efforçant de leur jeter l'eau entre les jambes.

Dans un autre ouvrage de cette bibliothèque : "Monuments religieux, militaires et civils du Poitou... Vienne et Charente Inférieure (Par Camille Boussard, Niot, Robib 1844, p.48), nous lisons ce passage :

"Une autre fois, c'est une jeune femme à qui le dieu hyménée a refusé le don précieux d'être mère. Elle invoque la sainte et pendant neuf matins elle vient boire l'eau de la source..."

Eustelle a eu pitié de sa douleur, avant un an elle sera mère.. Mais quelle est cette matrone puissante qui s'abreuve aussi de cette eau miraculeuse?

Mère d'une trop nombreuse lignée, elle demande à la sainte de mettre un terme à sa fécondité, sa prière est entendue, son époux n'aura plus à redouter de voir augmenter encore une famille dont les besoins excèdent le prix de ses labeurs.

Citons aussi la fontaine dite de Jouvence en Touraine, sur la commune de Rochecordon, dans les dépendances du moulin de Touvoie qui fut donné en même temps que le castel de Fontenilles à Gabrielle d'Estrée, la favorite de Henri IV:

L'eau de la fontaine a la vertu de conserver la beauté et la fraîcheur des personnes qui s'y lavent à certains jours de l'année. Ce qui est certain c'est qu'elle est ferrugineuse et a des propriétés minérales.

Les épingles découvertes dans le pas primitif de St.Remacle à Spa par l'architecte Bourotte posent une énigme, car le souvenir d'un rite lié aux épingles est perdu dans la région.

Aussi, pouvons-nous établir une comparaison à la lecture de l'ouvrage précité :

Dans la fontaine de St.Efflam en Plestin-les-Grèves et dans celle de St.Tréfem-en-Guerleskin, les jeunes filles vont jeter des épingles dans l'eau. Si l'épingle surnage, elles sont assurées de se marier dans l'année.

A la fontaine Notre-Dame de Morlaix, et à la belle fontaine Renaissance de Saint-Jean-du-Doigt, même coutume et même croyance. On note également que le fond du bassin de Ste.Anne d'Auray est parsemé d'épingles.

A la fontaine de Ste.Eustelle à Saintes en 1844 :

"En dehors de l'arène, dans un bassin où l'on descend par trois marches, on voit une source limpide et pure qui en effleure les bords... la jeune fille laisse échapper deux épingles. Si en arrivant au fond, elles se trouvent placées en croix, l'une sur



3. *Etonnante statue polychrome de la Vierge, surnommée « La Mère-au-lait »,
les seins gonflés, elle allaite l'Enfant-Jésus.
Chapelle de Notre Dame de Tréguron près de Gouézec (Finistère).
Représentation chrétienne d'une déesse païenne de la fécondité ?
Photo de l'auteur, juin 1983.*

l'autre. O joie ! O bonheur ! l'année ne se passera pas sans hymen avec un amant chéri !

A Benoitte-Vaux, lieu de pèlerinage à la date de l'Assomption, enchassé dans la forêt d'Argonne, est une source miraculeuse connue de temps immémorial. Parmi ses vertus figure la prédiction des épingles qui surnagent et annoncent ainsi aux jeunes filles le mariage dans l'année.

Il faut toutefois noter que des épingles tenues dans les mains moites de l'anxiété de l'attente de l'oracle, sont recouvertes d'un film grassex; ce qui les maintient à la surface de l'eau, suivant le phénomène physique de la tension superficielle. On peut donc dire que la foi engendrait une réponse positive.

Un autre exemple où les épingles interviennent dans les augures matrimoniales est l'ancien usage des jeunes filles venant planter une épingle dans le nez de St. Guirec, dont la statue en bois était abritée dans un petit oratoire baigné par la marée à Ploumanach dans les Côtes du Nord, à l'endroit où le saint débarqua au VIe s. Si la pointe tombait, le vœu n'était pas exaucé.

Une statue en granit, peu propre à cette expérience, a remplacé l'ancienne effigie en bois qui avait souffert de cette tradition peu respectueuse.

LES FONTAINES SACREES BRETONNES DEDIEES A LA
FECONDITE.

Le très riche folklore breton nous donne de merveilleux exemples des sources consacrées aux rites de la fécondité.

Il s'agit de la fontaine de Notre-Dame de Tréguron, située dans le hameau sus-nommé, à 2 km. à l'est du bourg de Gouézec. Dans une petite tête de vallée, abrité sous de grands arbres, est un petit édifice en granit à fronton triangulaire et voûte en plein cintre abritant un bassin carré bordé de grosses

pierres et enfouies dans la végétation palustre.

Dans la niche est une statue de la Vierge aux seins nus gonflés, portant l'Enfant-Jésus qui pose la main sur la pointe de chaque mamelle. Les bretons l'appellent "Mamm ar lez", la Mère au lait. Il s'agit vraisemblablement de la sacralisation chrétienne d'une divinité païenne consacrée à la fécondité.

Les pèlerines qui voulaient être bonnes nourrices devaient jadis effectuer trois fois (chiffre trois : souvenir de la triade des mères ?) le tour de la chapelle proche, corsage déboutonné.

A chaque tour elles s'arrêtaient à la fontaine et s'y lavaient les seins.

Après avoir fait une offrande à la chapelle, elles pouvaient espérer allaiter les nourrissons; des bonnets de bébés étaient alors offerts en reconnaissance à la source et à la chapelle. Une statue polychrome de la Vierge nourrice est exposée à la chapelle.

Un autre souvenir des trois mères fécondes se trouve à la chapelle de la fontaine de St.Véneq à quelques km. de Landrevarzec à 10 km. au nord de Quimper.

Il s'agit de la statue de Sainte Gwenn (Ste.Elanche), dite la sainte aux trois mamelles. Elle figure, majestueuse, couronnée et la chevelure longue et éparse, entourée de ses trois fils : Venec, St.Jacut et St. Guénolé.

L'eau de la fontaine St. Honoré, commune de Lesneven à 20 km. au nord-est de Brest, au hameau de Languengal fortifiait jadis la poitrine des jeunes mères. Un homme voulut en boire, par moquerie, sa poitrine se gonfla comme celle d'une femme.

A Morlaix, près de Trédivy et de Pen-Lan, existe la fontaine au lait dite en breton Feunteun-a-les, probablement déformation de Ober-al-les, faire la cour; il faudrait alors traduire : Fontaine d'amour.

Jadis les couples d'amoureux y jetaient des épingles avant d'aller se promener dans le bois d'Amour. L'épingle indiquait si le mariage se ferait dans l'année.



4.5. Fontaine sacrée de Notre Dame de Tréguron à 2 km à l'est de Gouézec (Finistère) abritant une statue de la Vierge portant l'Enfant-Jésus posant la main sur la pointe de chaque sein nu d'où exsude le lait, appelée par les bretons Mamm ar Lez, la Mère au lait, surnom païen. Cette source faisait l'objet d'un rite pour favoriser la montée du lait des nourrices.

Photo de l'auteur, juin 1983.

A Morlaix également la fontaine Notre-Dame était invoquée par les femmes stériles qui en y jetant des offrandes, priaient pour être mères et les jeunes filles pour savoir si leur mariage était proche.

A la fontaine de Sainte-Anne-la-Palud à Plonevez-Forzay (à 12 km. au sud-ouest de Chateaulin) les femmes se versaient un peu d'eau dans le cou et les manches pour avoir des enfants.

A Saint-Jean-du-Doigt, l'eau rendait les femmes fécondes et faisait disparaître les chagrins d'amour sous réserve d'offrir quelques pièces de monnaie à la source.

La fontaine Sainte-Brigitte à Esquibien, à 1,5 km à l'ouest d'Audierne, au bassin dominé par une statue de la sainte était fréquentée jadis par les nourrices, l'eau de Brigitte favorisait jadis la montée du lait.

En mai, existait un pèlerinage pour les jeunes hommes, s'y rendant trois lundis soir de suite, pour surprendre à la toile de l'eau, le visage de la future aimée.

La déesse-mère Brigid, christianisée sous le nom de Sainte Brigitte était la patronne de l'âtre, du foyer domestique et des sources sacrées. Il existe un puits de Ste. Brigitte à Liscannor, comté de Clare en Irlande qui continue à être invoqué.

Par contre, ce sont les garçons qui vont consulter la source sacrée de Serval, à 4 km. au nord-ouest de Lannion, appelée la "Fontaine des cinq plaies" en y jetant une épingle, si celle-ci flotte, ils seront aimés (semblable pratique à Bodilis, dans le Finistère, à 3 km. de Landivisiau.)

Afin de vérifier la vertu de leur fiancée, les amoureux déposaient une épingle de bois retirée du corsage de la jeune fille. Si elle flottait, phénomène normal de par la nature de l'objet, la vertu était affirmée.

UNE IDOLE DEDIEE A LA FUISSANCE MASCULINE.

Dans le jardin de l'abbaye de Doualas (Finistère) se trouve une statue représentant un personnage énigmatique qui aurait orné la fontaine sacrée, restaurée en 1532, située à une centaine de mètres.

D'une statuaire grossièrement travaillée, cette figure montre un homme macrocéphale, dont les jambes fluettes sont repliées sous le corps. La bouche est ouverte manifestant l'étonnement. Les mains jointes sur le sexe s'écartent devant la turgescence du membre viril. Le socle est couvert d'entrelacs de formes serpentine.

S'agit-il d'un héritage d'un culte druidique ancien à la source ? Remercions les clercs et les fidèles du temps jadis d'avoir épargné cette idole d'un très rare modèle et dont le mystère n'a pas encore été percé.

Ces anciens avaient compris que la tolérance est le fil d'or qui nous relie au passé.

Quittant cette effigie, nous passons devant les restes d'un élégant cloître roman du XIIes., dont seules subsistent les arcatures en plein cintre portées par des colonnettes simples ou jumelées en alternance.

Une allée verdoyante nous mène à une fontaine monumentale dédiée à la Vierge. On y venait pour être guéri de la stérilité et des maladies oculaires.

A deux pas s'élève la chapelle en bois de Notre-Dame des Fontaines de la même époque où l'on voit une statue de l'évêque St. Thélo enfourchant le cerf dont la course d'une journée devait circonscrire le territoire de son évêché.

L'idole Phallique exilée à cent mètres, le cerf, symbole de virilité et les vertus fécondantes de la fontaine pourraient faire croire à un lieu de culte de religion ancienne, druidique peut-



6

*6. Sainte Gwenn (Sainte Blanche), couronnée et aux longs cheveux, dite la sainte aux trois mamelles avec ses trois fils, Venec, saint Jacut et saint Guénolé, dans la chapelle gothique du hameau de St-Venec, à 3,5 km au nord de Landrevarzec (Finistère)
Photo de l'auteur, juin 1983.*

être, consacré à la fécondité. Cet endroit fut récupéré par le christianisme qui y plaça la madone à l'enfant et fit domestiquer le cerf par le saint-évêque.

VIRILITE RETROUVEE ET ARCHITECTURE PHALLIQUE.

Un autre exemple de fécondité par les eaux est suggéré par la légende de la création de la ville thermale de Bagnoles-de-l'Orne en Normandie.

Un seigneur âgé, Hugues de Tessé, voyait que son brave cheval "Rapide" donnait des signes de faiblesse à la suite des infirmités de la vieillesse; blanchi de poil et ensellé de croupe, il faisait peine à voir.

Ne pouvant se résoudre à le mettre à mort, Hugues le conduisit en forêt d'Andaine, où il l'abandonna en lui laissant la liberté. Quelque temps après, quelle ne fut pas la surprise du maître, de voir piaffer dans la cour de sa demeure, son coursier revenu fringant et la robe luisante. Le dextrier piaffait trahissant une certaine nervosité, comme s'il voulait transmettre un message à son maître.

Suivant l'animal, celui-ci pénétra en forêt d'Andaine et dans un vallon rocheux où coule la Vée, il vit le cheval s'ébrouer dans une fontaine.

Chaque jour, le seigneur chenu, dont la force déclinait, vint s'aoreuver et faire ses ablutions à la source.

Cette cure lui insuffla une force nouvelle et la jeunesse revenue; il épousa la dame de Bonvouloir dont il eut plusieurs enfants. En reconnaissance à la nymphe, il fit élever une curieuse tour, de forme phallique devant le manoir.

Cette tour de Bonvouloir est flanquée d'une autre plus massive à toiture en éteignoir; de forme cylindrique, elle s'élance vers le ciel, coiffée d'une couverture arrondie simulant le gland et sa couronne

Appelée dans le pays "le phare de Bonvouloir" et située à quelques kms. de Bagnoles-de-l'Orne, elle est un but d'excursion des curistes.

La station était lancée tout d'abord par les paysans des alentours, puis par un capucins guéri de ses douleurs qui, railla-
lard*i*, franchit d'un bond de quatre mètres deux rochers pointus près de la source et enfin par les baigneurs et buveurs d'eau étrangers.

Actuellement, la Grande Source fait jaillir 50.000 litres d'eau à l'heure à une température de 27°C, il s'agit de l'eau la moins minéralisée de France, dont la radioactivité est assez forte.

UNE SATIRE DE LA CURE D'EAU.

Les croyances en la faculté fécondante des eaux suscitèrent les sacarsmes, ainsi Nicolas Rapin (1535-1608), magistrat français un des auteurs de la "Satire Ménippée", fit-il suivre ses "Oeuvres latines et françoises" d'un poème satirique intitulé :

La douche aux belles biberonnes des eaux de Pougues en l'année 1598.

Pougues, station thermale de la Nièvre, fut fréquentée par les grands de France dès le milieu du XVIème siècle, elle fut comparée à Spa, cité Spaz dans le texte.

Nous reproduisons ci-après quelques strophes gaillardes qui se moquent des pratiques crénotherapiques et préconisent la méthode naturelle.

- I Belles qui venez rechercher
A Pougues les eaux sulfurées
Pour la soif d'Amour estancher
Dont vos veines sont altérées
- II Et vous, qui, lors que le soleil
vient éclairer ce paysage
y venez chercher du vermeil
Pour colorer votre visage

- III Vous aussi qui pour le désir
De continuer votre espèce
contre le stérile plaisir
Beuvez de ces eaux à largesse
- IIII Quoy que faciez, n'attendez pas
Aucunne allégeance ou remède
Des eaux de Fouguqs ou de Spaz
contre le mal qui vous possède
- V Elles n'ont pas tant de froideur
Qu'un goust aigre plein d'amertume
Ne montre tenir de l'ardeur
Du souffre chaud et de bitume
- VI Amour n'est que flamme et que feu
Plein de colères et de fougues
Qui s'embraserait peu à peu
Du vitriol des eaux de Pougues
- VII Jamais il ne vient en ces eaux
Tremper ses dards et son plumage
Et jamais on n'y voit d'oiseaux
Pour boire ou chanter leur ramage.
- VIII Ces Nymphes pures n'ayment point
Les Philandres et les Erastes :
Et faut pour s'en servir à point
Avoir le coeur et le corps chastes
- IX Peu vous profiteront aussi
Les baings, les sueurs et la douche
d'Archambault, ou Bourbon Lancy
Et l'estroit régime de bouche.
- X Mais en Lampsaque⁽¹⁾ une liqueur
se trouve odorente et épaisse
Qui pénètre jusqu'au coeur
De celles que l'Incube oppresse
- XI Le Dieu des Jardins en ce lieu
Une heureuse douche administre
Par un tuizu, dont au milieu
Son phalle seul est le ministre
.....
- XXIX Il y a un certain endroit
Entre les jardins d'Hyménée
Cù la douche coule tout droit
Un peu au dessus de Périnée

XXX Mais pour ne resplandre ce laict
Ruisselant aux vaisseaux internes
Ne faut chapeau ne mantelet
Ny autres appareils externes

XXXI Un peu de mouvement de corps
Imitant la piscine dance (2)
Tire par mutuels accords
L'arozement à la cadence

XXXII Deux petits globes en-dessous
Pour fortifier ce mystère
Donnent le contre-point aux coups
Et rendent le suc moins austère

XXXIII Quelquefois plus, quelquefois moins
L'aspersion est avancée
Et il y a toujours deux témoins
Par qui la dose est dispensée

.....

L'Amour.

Toutes ces railleries n'empêchèrent pas Henri IV de croire en la vertu des eaux. Dans une lettre datée du 24 juillet 1600 à sa fiancée, Marie de Médicis, princesse de Toscane, le Béarnais écrivait :

"J'achevay hier d'en prendre comme vous désirez la conservation de ma santé : j'en fait ainsi de vous et vous recommande la vostre afin que, à votre arrivée nous puissions faire un bel enfant qui fera rire nos amis et pleurer nos ennemis."

oooooo

Aujourd'hui, les vertus guérisseuses et fécondantes des sources sacrées sont tombées dans l'oubli.

Tout au plus quelques historiens et folkloristes locaux en rappellent-ils le souvenir...

Les anciens dieux tutélaires : Hercule, Vénus, Diane, Brigid, furent récupérés par le christianisme et les sources furent dédiées à la Vierge et aux saints.



7



8

7. Idole druidique (?), de la fécondité masculine au jardin de l'abbaye de Daoulas (Finistère)

8. La tour phallique de Bonvouloir près de Bagnoles-de-l'Orne, en Normandie

Photos de l'auteur, juin 1983.

La Madone et les bienheureux intercesseurs s'effacent à leur tour, l'église ayant désacralisé les objets pieux et leur culte populaire.

En Belgique, la crénothérapie a fait place à la chimiothérapie et à la prise à domicile de l'eau embouteillée.

Toutefois, un regain d'intérêt pour la valeur historique et esthétique du site, du monument de la fontaine, suscite la conservation et la restauration : Ainsi en fut-il récemment aux fontaines de la Géronstère et de la Sauvenière à Spa dont les nymphes furent relevées avec goût et connaissance par la ville, en souvenir de nos ancêtres qui, pleins d'angoisse et d'espoir s'y sont abreuvés.

Louis Pironet.

NOTES :

- 1) Lampsaque (Lampsakos), ancienne ville grecque d'Asie Mineure (Mysie) à l'entrée de l'EKlespont; aujourd'hui Lapseki, en face de Gelibu (Gallipoli), colonie de Phocée, fondée en -654; elle fut un centre du culte de Priape, dieu de la fécondité; fils de Dionysos et d'Aphrodite, né avec un membre viril démesuré, il fut abandonné par sa mère près de Lamsaque où son culte devait être localisé.
- 2) Chants et danses obscènes pratiqués jadis à Fescennia, ville d'Etrurie.

BIBLIOGRAPHIE

- . Arago E. Spa, son origine, son histoire, ses eaux minérales, ses environs, et ses jeux. Bruxelles, 1857, p.77.
- . AUDIN, Pierre. Guide des fontaines mystérieuses du Finistère. Ed.G.P. Maisonneuve et Larose. Paris; 1983.
- . BERGERON, Pierre, Voyage de.. ès Ardennes, Liège et Pays-Bas en 1619. Liège 1875. Publ. des Biblioophiles. liégeois.
- . Bulletin société archéologique du Finistère. T.XXV. 1899

- . Dailliet, Laurent et A. Joubert-Chapdeleine : A la recherche de la Bretagne celtique. Ed. Marabout. Verviers 1974.
- . Demarteau, Joseph. St.Remacle. Notes d'histoire. Liège. Imp. Demarteau 1891.
- . Guide de la Bretagne mystérieuse. Morbihan. Côtes du N. Ed. Presses poche. 1974.
- . Junnis, Joachim. Aquarum Spadanarum griphi sive Aenigmata.
- . Rapin, Nicolas. Oeuvres latines et françoises. Paris chez Clivier de Varennes. 1610.
- . Revue des traditions populaires. Paris T. XIX. juil.août, sept. 1905, T.XX 1905.
- . Sharkey, John : Mystères celtés. Une religion de l'insaisissable. Ed. du seuil 1975.
- . Van Valken, Frans. Histoire de Belgique. Off. de Publicité. Bruxelles 1954.

Vu l'abondance de matières de ce numéro, nous sommes obligés de reporter à une prochaine fois, l' édition de la liste de nos acquisitions. Veuillez nous en excuser.

Nos lecteurs nous écrivent :

Dans notre numéro de décembre 1986, nous faisons appel à la mémoire de nos concitoyens pour situer la date de la soirée où Joséphine Baker s'était produite à Spa, comme en témoignait l'affiche donnée au Musée par Mr. Frans Van Ranst.

Nous avons eu de nombreux échos, plus ou moins précis et nous remercions tous ceux qui ont répondu à notre appel.

Mr. Georges Spailier nous fournit, lui, le renseignement précis, comme en témoigne l'article de la Vie Spadoise du 17 août 1958 que nous reproduisons ci-après :

"Dans la grande salle des fêtes du Casino

JOSEPHINE BAKER

triomphe au cours de la nuit du 15 août 1958.

Une fois de plus, notre grande salle des fêtes connut la toute grande foule aux toilettes élégantes au cours d'un gala merveilleux.

Sur scène les ensembles de Noël Demoulin et Gilbert Colinet tour à tour animent le bal. Et les couples sur la vaste piste évoluent dans une ambiance joyeuse.

Plus la soirée s'avance, plus la bonne humeur grandit.

Mais voici que la musique se tait. Les danseurs regagnent leurs places. Le rideau s'ouvre et une ovation indescriptible salue l'apparition de la toujours jeune Joséphine Baker accompagnée de son mari et chef d'orchestre Jo Bouillon.

Aimable, souriante, superbe et élégante, dès l'abord, elle conquiert l'immense salle qui l'acclame sans arrêt.

Elle chante avec une aisance merveilleuse. Sa voix que les disques et la radio ont popularisée est familière à toutes les oreilles. Mais les yeux, ce soir, de tous les spectateurs brillaient de plaisir de voir cette artiste experte chanter de tout son coeur chansons gaies, chansons sentimentales qui créaient dans la salle amusée un courant de sympathie qui se manifestait par des applaudissements nourris et des rappels incessants. Elle termina son brillant tour de chant après que Jo Bouillon eut évoqué leur amour pour leur dix petits enfants adoptifs, par "Mon Village" chanson évocatrice de la solidarité qui devrait unir tous les peuples et qui souleva une tempête interminable de bravos."

Georges Spailier

La Vie Spadoise, 17 août 1958.

*
* *

Un des lecteurs d'Archéologie Spadoise pourrait-il me donner des renseignements sur le sculpteur Noppius. J'ai chez moi un plâtre d'une vierge à l'enfant, signé de cet artiste. Je vous remercie d'avance!

Jean-Louis ROUSSEAU
rue Victor Lefèvre, 50
1040 - Bruxelles.



Maison Bifer à Spa



Plaque apposée sur la maison Bifer

LES BRASSERIES SPADOISES.
=====

Dans sa revue trimestrielle de novembre 86 (n°24-25) TEMPS JADIS publiait un article sur les brasseries verviétoises et régionales. Bien documenté et joliment illustré, cet article nous intéressait car, notamment, il parlait des brasseries spadoises.

TEMPS JADIS nous autorise à reproduire cet extrait et nous remercions chaleureusement son Président Mr.FREYENS qui, en plus, a tenu à nous fournir les illustrations.

o . o . o

Si la ville de Spa fut et reste mondialement réputée pour ses eaux, les brasseries qui s'y créèrent n'ont guère laissé de traces ni de surcroît, contribué à cette célébrité :

Nous n'avons retrouvé que de rares mentions : celle d'un brasseur nommé Brixhe, établi au 5, chaussée de Marteau en 1827, il y eut un L. Gerlaxhe qui produisait une "bière saison" et avant lui une "brasserie des Echesses" propriété de D. Dalcq au 3 de l'avenue Clémentine qui offrait une "saison royale" ainsi que de la bière "de ménage".

Grâce aux patientes recherches de Jean-Marc de Brite, nous sommes heureusement en mesure de vous dire un peu plus au sujet d'une troisième brasserie spadoise.

LA BRASSERIE DU MOUTON BLANC.

Au siècle passé, à une date qui nous est inconnue, la brasserie est rachetée aux Grosfils par un Monsieur Bifer. Son fils Jean Denis marié à Eugénie Delacour d'origine hollandaise, en poursuit l'exploitation. Georges Bifer né à Spa le 29 août 1877 poursuit avec sérieux les affaires familiales; il entreprend des études de brasseur en Allemagne. S'il en sortit diplômé à 19 ans, il attendra par contre la trentaine pour épouser, le 4 février 1907, Léa Réner née à Spa d'une mère française.

L'eau spadoise entrainait chez Bifer dans la préparation de limonades, quant à la fabrication des pilsen, extra saison, bock, bière de table et "brune à la demande" elle se faisait grâce à l'eau d'une source dite "du Pré" captée sur la colline voisine.

En 1924 (ou 25), suite à un accident où il perdit un pouce, le brassage sera abandonné.

Ce ne fut pourtant pas la fin de toute activité en relation avec la brasserie car Jean Bifer, dernier de la lignée (décédé en 1984) exploita à Spa un dépôt de bières et de limonades.

J.M. de Brito - R. Freyens.

Toutes les photos illustrant cet article ont été réalisées par Jean-Marie de Brito.

J. BIFER

BRASSERIE J. BIFER, SPA

EXTRA SAISON.

40, RUE du MARCHÉ - Téléphone 44

BRASSERIE J. BIFER, SPA

PILSEN

48, RUE du MARCHÉ - Téléphone 44

BRASSERIE J. BIFER, SPA

BIÈRE DE TABLE.

48, RUE du MARCHÉ - Téléphone 44



VIEUX SPADOIS,
tu as connu les fastes
et les splendeurs de la
Ville de Spa.

La dureté des temps
et l'indifférence des
hommes menacent de
l'oubli ce berceau en-
chanté de l'Europe.
Sauve-le, enseigne à
la jeunesse la grandeur
du passé de Spa et
crée un musée pour
perpétuer la gloire de
tous nos Artistes.

Henri Lebeau.

HOMMAGE A HENRI LEBEAU (SPA 1882-1958)
=====

Spadois de naissance, il s'est marié à Bruxelles en 1905. Il s'y est installé antiquaire et y a vécu toute sa vie professionnelle. Il a conservé les plus beaux objets de Spa qu'il rencontrait pour se constituer une collection personnelle remarquable.

Lorsqu'il est revenu à Spa pour prendre sa retraite, il a pris de nombreux contacts avec Ivan Dethier et Georges Jacob pour encourager l'amélioration du Musée de Spa. Il souhaitait la diffusion des ouvrages de Spa. Il a organisé la première EXPOSITION RETROSPECTIVE DE L'ART SPADOIS. Il était très attaché à sa ville natale et le prouvait à chaque occasion. Mais comment mieux exprimer son action que par la carte postale, éditée en son nom par NELS, que j'ai découverte en bourse de Visé en 1986 avec la photo de Henri LEBEAU, dont vous trouverez les reproductions dans ce bulletin.

Après son décès à Spa en 1958, trois neveux héritèrent de sa belle collection de Bois de Spa. J'ai pu en acquérir une grande partie, ce qui a contribué à la formation de la mienne.

Henri Lebeau a bien mérité la reconnaissance de tous les Spadois.

Robert PAQUAY.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT.

1) Vers 1890-1900, Mr. Armand Gillet était garde général des Eaux et Forêts à Spa. Il habitait et était propriétaire de ce qui devait devenir l'Hôtel d'Annette et Lubin. Plus tard, Léopold II, le transférera comme régisseur du domaine royal à Ciergnon, etc...

Son petit-fils (appelé également Armand Gillet) m'assure qu'il y avait une avenue dénommée Armand Gillet.

Quelqu'un pourrait-il me dire où était cette avenue et quelle serait sa dénomination actuelle ?

2) Carlo Bronne dans son ouvrage "Hôtel de l'Aigle Noir" - 1954 - rapporte qu'il existait à Liège, rue Féronstrée, l'Hôtel de la Belle Coste. C'est là que logea la suite de la Reine Margot, en 1577.

L'hôtel a bien sûr été démoli depuis et avec les restes de la construction, un pavillon fut construit sur la route de Spa à Creppe.

Sur ce pavillon fut posée une plaque, aux armes de Liège, rappelant l'origine des matériaux. (Selon Albin Body. Bibliographie et Histoire II -286).

Ce pavillon existe-t-il encore ?

C. MASSART.